



**PRÉFET  
DE SAINT-PIERRE  
ET MIQUELON**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

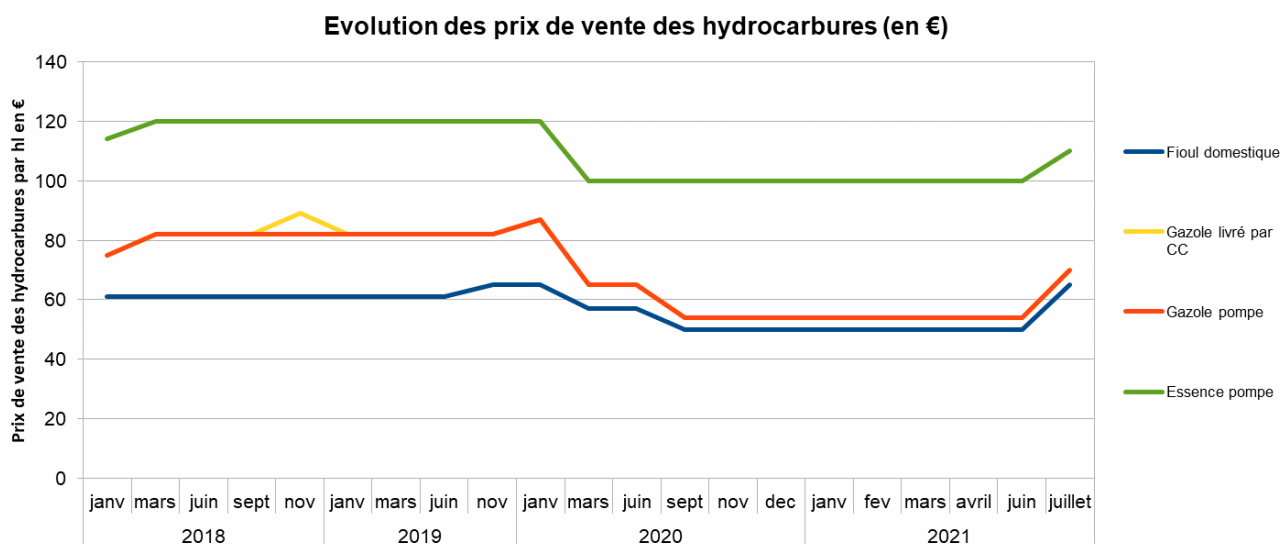
### Hausse du prix des carburants à partir du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021

Saint-Pierre, le 30 juin 2021

Compte tenu de la forte augmentation des cours du baril de pétrole, liée à la reprise mondiale de l'activité économique, et suite aux échanges avec les membres de l'observatoire des prix, des marges et des revenus ce 30 juin 2021, le préfet a décidé de fixer les prix maxima des produits pétroliers comme suit :

Fioul domestique livré par camion-citerne :	65,00 € l'hectolitre, soit une hausse de 15 €
Gazole livré par camion-citerne :	70,00 € l'hectolitre, soit une hausse de 16 €
Gazole pris à la pompe :	0,70 € le litre, soit une hausse de 0,16 €
Essence extra :	1,10 € le litre, soit une hausse de 0,10 €

Comme rappelé dans le graphique ci-dessous, ces prix restent inférieurs (hors fioul domestique) à ceux pratiqués avant le début de la crise sanitaire internationale.



Ces nouveaux tarifs seront applicables à partir du jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Tél : 05 08 41 10 40  
Mél : [cabinet@spm975.gouv.fr](mailto:cabinet@spm975.gouv.fr)  
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud  
97500 Saint-Pierre et Miquelon